Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

ETAT RECAPITULATIF DES INDEMNITÉS PERÇUES PAR LES ELUS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Les articles 92 et 93 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique imposent de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux. Les communes sont concernées, aux termes de l'article L. 2123-24-1-1 du code général des collectivités territoriales, CGCT).

Il revient donc à la commune d'établir chaque année un état récapitulatif des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal :

- au titre de tout mandat ou de toute fonction exercés en son sein
- au titre de tout mandat ou de toute fonction exercés au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain
- au titre de tout mandat ou de toute fonction exercés au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale

Conformément au CGCT, cette présentation doit se faire avant l'examen du budget de l'année en cours.

Ci-dessous, il est donc présenté l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022.

	Mandat occupé et / ou fonction occupée	Montant des indemnités perçues pour chaque mandat / fonction (exprimé en euros bruts / annuels)
Grégoire SOUQUE	Maire	25 670.04 €
	Membre titulaire du SIDOMRA	0,00€
	Membre titulaire du Syndicat d'Electrification Vauclusien	0,00€
	Membre suppléant du Syndicat Mixte Forestier	0,00€
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
Eric DEVALQUENAIRE	1er Adjoint	9 479.28 €
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
FAVRE-SECOND Jeanine	2ème Adjointe	9 479.28 €
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
	Membre titulaire du Syndicat Mixte Forestier	0,00€
JOUSSELIN Franck	3ème Adjoint	9 479.28 €
	Membre suppléant du Syndicat Mixte d'Electrification Vauclusien	0,00€
IGNERSKI Sandrine	4ème Adjointe	9 479.28 €

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

DUVAL Patrick	5ème Adjoint	9 479.28 €
FOURMENT Marie-Paule	6ème Adjointe	9 479.28 €
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
FAUCITANO Pierre-Jean	7ème Adjoint	9 479.28 €
PRAT Catherine	8ème Adjointe	9 479.28 €
CASTRIGNANO Stéphanie	Conseillère municipale déléguée	6 311.20€
CHASTEL Nicolas	Conseiller municipal	0,00€
ROLLE Estelle	Conseillère municipale	0,00€
MICHEL Raphaël	Conseiller municipal	0,00€
HAMAIDE Jenifer	Conseillère municipale	0,00€
BAUDOIN Yannick	Conseiller municipal	0,00€
SAINT – JEAN Huguette	Conseillère municipale	0,00€
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
CAMPERGUE Michel	Conseiller municipal	0,00€
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
	Membre suppléant du SIDOMRA	0,00€
THOMAS Renée	Conseillère municipale	0,00€
BOISSEAU Claudine	Conseillère municipale	0,00€
	Membre du conseil d'administration de la SAEML Saint-André	0,00€
FIRMIN Alain	Conseiller municipal	0,00€
MORENAS Jade	Conseillère municipale	0,00€
REYNERO Philippe	Conseiller municipal	0,00€
PERDIGUIER Marie-Laure	Conseillère municipale	0,00€
DEVALQUENAIRE Thomas		0,00€
DUBOIS Annick	Conseillère municipale	0,00€
PELISSIER Christèle	Conseillère municipale	0,00€
GIAIMO Gilles	Conseiller municipal	0,00€
THEVENIN Martine	Conseillère municipale	0,00€
FOUIN Jean-Marc	Conseiller municipal	0,00€
GOTTSCHALK Raphaël	Conseiller municipal	0,00€